



## Nous réclamons le tri sélectif pour nos déchets.

### 1. Concrètement, c'est trois bacs pour chaque équipe de travail qui remplaceront les poubelles individuelles.

Avant tout, il faut enlever les poubelles existantes, individuelles. Et installer, de préférence dans les couloirs, quand c'est possible, trois bacs pour nos déchets.

En plus c'est bon pour la santé de se lever de son bureau...

Pour l'utilisation, c'est simple, c'est marqué dessus.

Attention : nous ne sommes pas dogmatiques à FO : si le tri se fait avec deux bacs ou cinq bacs, très bien. Par contre, donner deux poubelles par agent, ce n'est pas notre demande. Et ça ne changera pas grand-chose, car il faut changer les habitudes et les process.



### 2. Le travail des personnels d'entretien en serait changé.



Plus besoin de faire le tour de toutes les poubelles individuelles. Mais, par contre, il faut vider les poubelles collectives et prévoir qu'elles soient suffisamment ergonomiques pour faciliter le travail des personnes qui s'en chargent. Si deux poubelles par agents, alors c'est deux fois plus de travail pour le personnel de service...

On résume : tous les agents mettent leurs déchets dans les grands bacs, en triant par nature.

Puis ils sont réunis dans de plus grands bacs par le personnel d'entretien.

Enfin, ils sont ramassés par les agents de propreté urbaine, puis traités dans des usines de recyclage, si tout va bien. Nous y serons attentifs.

### 3. Même les cadres supérieurs de notre administration sont capables de trier leurs déchets.

Au besoin, une formation CHSCT peut être proposée aux plus récalcitrants.

Trier efficacement cela demande quelques efforts au début. Et surtout, il faut se libérer de mauvaises habitudes.

Comme nos cadres supérieurs sont les personnels les plus flexibles et zélés de l'administration, nul doute qu'ils auront assez de souplesse pour appliquer le tri avec détermination.

Nous rions un peu, en fustigeant une catégorie, c'est la période de carnaval. Mais les récalcitrants ne sont pas forcément là où on les imagine.



#### 4. Même les syndicalistes de notre administration sont capables de trier leurs déchets.



Comme pour tous les espaces de travail, la solution est simple : on enlève les poubelles dans les bureaux individuels, et on met trois bacs dans l'espace de détente qui relie les différents bureaux.

Les syndicalistes ne sont pas plus idiots que les autres agents. Mais une formation peut aussi être utile, le cas échéant.

Pour les très gros déchets, comme sur la photo, un protocole particulier peut être envisagé. Pour le côté affectif, plus aucun syndicat, à la DGFIP, ne pratique le culte de la personnalité depuis bien longtemps. Nous pouvons oublier et jeter ces

anciennes idoles statufiées.

#### 5. Notre administration est à la traîne sur ce sujet.



Partout, les particuliers trient leurs déchets, et depuis des années. Si vous êtes capable de trier vos déchets chez vous, ce n'est pas plus difficile au travail.

Faut-il attendre une directive de l'union Européenne, un rapport de la Cours des Comptes ou de l'Inspection de l'Administration, voir les trois les uns après les autres, pour annoncer le top départ d'un processus partout en œuvre ?

A défaut d'être précurseurs, pouvons nous nous montrer, pour la DGFIP de l'Eure, exemplaires sur le sujet.

#### 6. Le CHSCT (Comité Hygiène et Sécurité) local peut le prévoir dans son budget.

Et ce n'est pas une fortune que d'acheter trois bacs pour chaque service. Cela rentre largement dans les compétences du CHSCT, et dans ses possibilités budgétaires.

Un début de mise en place est apparue, en particulier depuis l'an passé. Il faut dire que, à FO DGFIP 27 nous avons beaucoup poussé sur cette question. Il faut maintenant finaliser la question, en rendant systématique le recours au tri sélectif pour chaque service et pour tous les personnels.

7. Plan d'action pluriannuel, avec validation de l'Administration centrale, points d'étapes et contrôle renforcé pour une mise en place de la norme ISO 9002, avec validation de l'ingénieur qualité, puis note de service départemental et explications descendante par les chefs de service.

Ou simplement installation de trois bacs par services, au choix.

